

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 7 MAI 2018, À 19H00,
À LA SALLE MUNICIPALE
SITUÉE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Sont présents: Le maire monsieur Jean-Guy Boulet, et

Les conseillères mesdames Stéphanie Perreault, Sylvie Perreault, Noémi Soulard et Marielle Gauthier et les conseillers messieurs Normand Moore et Raynald Doré.

Assiste également à l'assemblée, M. Daniel Céleste, directeur général et secrétaire-trésorier, qui agit en tant que secrétaire d'assemblée et M. Jean-Claude Doré secrétaire-trésorier adjoint.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après avoir constaté qu'il y a quorum, le maire déclare la séance ouverte.

2. 18-05-92: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Stéphanie Perreault, appuyé par M. Normand Moore et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2018;
4. Présentation des comptes à payer;
5. Présentation des états comparatifs des revenus et dépenses au 30 avril 2017;
6. Diverses résolutions:
 - Renouvellement entente incendie - Normétal;
 - Dépôt de projet au PRIMEAU – Volet II;
 - Adoption du budget révisé de l'OMH et versement de la contribution;
 - Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (Reddition de comptes 2017);
 - Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal;
 - Appel d'offres – Projet fenêtres du logement, 3A, 3^e avenue Ouest;
 - Appel d'offres – Projet ventilation de l'entre toit du Centre communautaire;
 - Appel d'offres – Fondations de l'entrepôt, voirie;
7. Période de questions (de 19h30 à 20h);
8. Rapport de l'inspecteur municipal;
9. Suivi des actions à faire:
10. Rapport des activités du maire et des conseillers;
11. Correspondances:
12. Sujets divers:
 - Entretien des entrées privé du périmètre urbain;
 - Précisions sur le rapport financier 2017;
13. Tour de table sur le déroulement de la réunion;
14. Clôture de la séance.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

3. 18-05-93: ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AVRIL 2018

Il est proposé par Mme Marielle Gauthier, appuyé par M. Normand Moore et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance en titre, tel que présenté.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

3.1 18-05-94: ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 30 AVRIL 2018

Il est proposé par Mme Noémi Soulard, appuyé par M. Raynald Doré et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance en titre, tel que présenté.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

4. 18-05-95: PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par Mme Marielle Gauthier, appuyé par M. Raynald Doré et résolu à l'unanimité:

- d'accepter la présentation des comptes à payer, pour avril 2018, au montant de 26 136.61 \$, et d'autoriser le paiement de ces factures par chèques ou par paiement direct Desjardins;
- d'accepter la présentation des salaires versés aux employés, en avril 2018, au montant net de 9 082.01 \$;
- d'accepter la présentation des factures payées par AccèsD Affaires ou par chèques, en avril 2018, totalisant un montant de 8 199.78 \$.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

5. **18-05-96:** **PRÉSENTATION DES ÉTATS COMPARATIFS DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 MARS 2018**

Il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par Mme Stéphanie Perreault, et résolu à l'unanimité d'approuver les états comparatifs des revenus et dépenses (rapport budgétaire) au 31 mars 2018.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

6. **DIVERSES RÉOLUTIONS**

▪ **18-05-97:** **FOURNITURE ET MISE EN ROUTE D'UN SYSTÈME DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE**

ATTENDU QUE la Municipalité est aux prises avec un problème de contamination au benzène de l'eau potable desservant le milieu urbain, en plus d'une forte concentration en fer et en manganèse;

ATTENDU QUE la Municipalité a confié à la firme SNC - Lavalin dans un premier temps le mandat de procéder à l'analyse de la problématique et d'identifier les solutions les plus adaptées pour corriger cette situation;

ATTENDU QUE suite aux résultats de cette première analyse un deuxième mandat a été confié à la firme SNC – Lavalin, à savoir procéder à la réalisation de plans et devis et à la sollicitation de travaux comprenant sommairement la fourniture et la mise en place d'un système d'eau potable;

ATTENDU QUE la réalisation de l'ensemble de ces travaux nécessitera des investissements importants et que la Municipalité n'a pas les moyens financiers de supporter seule ces investissements;

ATTENDU QUE les travaux d'infrastructures sus mentionnés se qualifient et sont admissibles auprès du Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU volet 2);

ATTENDU QUE La Municipalité est prête à s'engager à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus par la suite tel qu'exigé en vertu de ce Programme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Normand Moore, appuyé par Mme Noémi Soulard, et résolu à l'unanimité de mandater M. Jean-Claude Doré directeur général adjoint, afin d'autoriser ce dernier à présenter une demande de financement auprès du PRIMEAU volet 2 dans le cadre de la réalisation du projet de fourniture et de mise en route d'un système de traitement d'eau potable.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ **18-05-98:** **ADOPTION DU BUDGET RÉVISÉ DE L'OMH ET VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION**

Il est proposé par M. Normand Moore, appuyé par Mme Sylvie Perreault et résolu à l'unanimité d'approuver le budget révisé de l'OMH et de procéder au versement de la contribution demandée au montant de 2 962.00\$

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

- **18-05-99:** **ANNULÉ**
- **18-05-100:** **PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL (REDDITION DE COMPTES 2017)**

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 124 086.00\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2017;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de Mme Sylvie Perreault, appuyé par Mme Stéphanie Perreault, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de La Reine informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

- **18-05-101:** **DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2018 (PAARRM)**

Il est proposé par M. Normand Moore, appuyé par M. Raynald Doré et résolu à l'unanimité de présenter une demande d'aide financière de 20 000,00\$ dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2018-2019, pour les travaux suivants:

Creusage de fossés et décharges:

- Petit rang 2	1 000,00\$
- 8 ^e et 9 ^e rang	3 000,00\$
- 6 ^e et 7 ^e rang	2 000,00\$

Autres :

- Production et transport de concassé pour rechargement	10 000.00\$
- Remplacer 1 ponceau, 8 ^e et 9 ^e rang	2 500.00\$
- 6 ^e et 7 ^e rang : rechargement pour remonter le chemin	1 500.00\$

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

- **18-05-102:** **APPEL D'OFFRES – PROJET FENÊTRES DU LOGEMENT , 3A, 3^E AVENUE OUEST**

ATTENDU QUE le loyer susmentionné nécessite des travaux de rénovation pour protéger l'intégrité de la bâtisse;

ATTENDU QUE des appels d'offres ont été lancés sur invitation auprès de quatre (4) entrepreneurs pour la fourniture de la main d'œuvre et des équipements requis pour l'installation des fenêtres déjà acquises par la municipalité à l'automne 2017;

ATTENDU QUE deux entrepreneurs ont répondu à l'appel d'offres sur invitation et que les deux soumissions reçues sont conformes et répondent aux critères d'évaluation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Stéphanie Perreault, appuyée par M. Raynald Doré, et résolu à l'unanimité que le mandat soit confié au plus bas soumissionnaire, soit GREPCO (9152-8083 Québec Inc.) au montant de 11 010,99\$, incluant les taxes.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ **18-05-103:** **APPEL D'OFFRES – PROJET VENTILLATION DE L'ENTRETOIT DU CENTRE COMMUNAUTAIRE**

ATTENDU QU'il a été confirmé après inspection que la ventilation de l'entre toit est insuffisante pour permettre une aération adéquate et que par conséquent de la condensation se crée dans l'entre toit, endommage les plafonds et affecte l'intégrité de la bâtisse;

ATTENDU QUE des travaux doivent être effectués pour corriger cette problématique;

ATTENDU QUE des appels d'offres ont été lancés sur invitation auprès de trois (3) entrepreneurs pour la fourniture de la main d'œuvre et des équipements requis pour faire des ouvertures d'aération et installer deux événements de type « Maximum » sur le toit;

ATTENDU QUE deux entrepreneurs ont répondu à l'appel d'offres sur invitation et que les deux soumissions reçues sont conformes et répondent aux critères d'évaluation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Normand Moore, appuyé par M. Raynald Doré, et résolu à l'unanimité que le mandat soit confié au plus bas soumissionnaire, soit Marcel Roy entrepreneur général, au montant de 6 484,43\$, incluant les taxes.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

7. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune présence

8. **RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL**

L'inspecteur est présent.

- Le point numéro 12 est déplacé et discuté.

▪ **18-05-104:** **ACHAT D'ASPHALTE FROIDE**

Il est proposé par M. Raynald Doré, appuyé par M. Normand Moore et résolu à l'unanimité de procéder à l'achat d'une palette de poches d'asphalte froide.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

9. **SUIVI DES ACTIONS À FAIRE**

▪ **18-05-105:** **CHLORATION ET DRAINAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC**

Il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par M. Normand Moore et résolu à l'unanimité, qu'il n'y aurait pas de chloration et de drainage du réseau d'aqueduc en juin à moins que ne survienne une problématique.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

10. **RAPPORT DES ACTIVITÉS DU MAIRE ET DES CONSEILLERS**

▪ **18-05-106:** **DEMANDE D'AUTORISATION POUR ACTIVITÉ TOTEM**

CONSIDÉRANT QU'une demande d'activité « Totem » est formulée pour faire

suite aux festivités du 100^e lors desquelles, la population avait été invitée à installer des épouvantails à l'entrée Est de la municipalité;

ATTENDU QUE l'activité serait renouvelée pour la mise en place de totem.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Normand Moore, appuyé par Mme Marielle Gauthier et résolu à l'unanimité d'autoriser la mise en place de totem à l'entrée Est de la municipalité.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

11. CORRESPONDANCES

▪ **18-05-107: PROJET FDT : PARC DU CENTENAIRE POUR PETITS ET GRANDS - CLUB OPTIMISTE**

CONSIDÉRANT le dépôt du projet « Un parc du centenaire pour petits et grands » à la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie, pour la mise en place d'une structure de jeux additionnelle au parc existant;

CONSIDÉRANT l'acceptation du projet et la réception de soixante pourcent (60%) du montant de la subvention accordée, soit onze mille quatre cent vingt-deux dollars (11 422.00\$), duquel six-mille dollars (6 000.00\$) ont été remboursés au Club Optimiste de La Reine.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Stéphanie Perreault, appuyé par Mme Marielle Gauthier et résolu à l'unanimité, de procéder au paiement de la facture à recevoir suite à la livraison de ladite structure de jeux. La somme à déboursier étant de cinq mille quatre cent vingt-deux dollars (5 422,00\$) reçu du fonds de développement des territoires (FDT) en plus de la part à fournir de la municipalité (10%) représentant un montant de deux mille trois cent soixante-neuf dollars et soixante-dix (2 369,70\$) pour un total de sept mille sept cent quatre-vingt-onze dollars et soixante-dix (7 791,70\$).

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ **18-05-108: CLUB OPTIMISTE DE LA REINE – PROJET ÉTUDIANT**

ATTENDU QUE le Club Optimiste a fait une demande de projet étudiant pour l'été 2018 pour l'embauche de deux étudiants afin d'offrir un service de camp de jour pour les jeunes de 5 à 12 ans;

ATTENDU QU'un seul emploi a été accordé par le programme;

CONSIDÉRANT que les estimations d'inscription au camp de jour selon le Club Optimiste justifient l'embauche d'un deuxième employé et que ces derniers s'engagent à assumer 50% des coûts du salaire de cet étudiant.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Noémi Soulard, appuyé par Mme Stéphanie Perreault et résolu à l'unanimité, que la municipalité s'engage à défrayer l'autre 50% du salaire du second étudiant pour un montant estimé entre 1 500.00\$ et 1 700.00\$.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ **18-05-109: COMMISSION DU BASEBALL MINEUR D'ABITIBI-OUEST – PARTENARIAT 2018**

ATTENDU QU'une demande de renouvellement de partenariat est faite par la Commission de baseball mineur d'Abitibi-Ouest pour la saison 2018;

ATTENDU QUE la Commission demande l'implication de la Municipalité afin de :

- entretenir le terrain de baseball pour la période estivale 2018;
- nettoyer le site du terrain de baseball et les alentours (déchets divers);
- gratter et niveler le sable du terrain avant chaque pratique selon l'horaire fournie;

- procéder à l'installation de cendriers au terrain de baseball, près des estrades et du bar « bâtisse du Club Optimiste »

EN CONSÉQUENC il est proposé par M. Raynald Doré, appuyé par M. Normand Moore et résolu à l'unanimité que la municipalité s'engage à renouveler son partenariat pour la saison 2018 avec la Commission du baseball mineur d'Abitibi-Ouest selon les demandes formulées.

Cette résolution abroge et annule la résolution 18-02-35

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ **18-05-110:** **NOMINATION DE MEMBRE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OMH DE LA REINE**

ATTENDU QUE le mandat de madame Léonie Hébert comme administratrice au conseil de l'OMH de La Reine se terminait décembre 2017;

ATTENDU QUE la fusion des OMH aura lieu et sera effective au 1^{er} janvier 2019.

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par M. Raynald Doré, appuyé par Mme Sylvie Perreault et résolu à l'unanimité de reconduire le mandat de madame Léonie Hébert jusqu'au 1^{er} janvier 2019.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

▪ **18-05-111:** **PROCLAMATION DES JOURNÉES DE LA CULTURE**

ATTENDU QUE la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la municipalité de La Reine et de la qualité de vie de ses citoyens ;

ATTENDU QUE la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société ;

ATTENDU QUE la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux;

ATTENDU QUE la municipalité de La Reine a déjà manifesté, dans le cadre de sa politique culturelle ou par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle ;

ATTENDU QUE le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, *Les Journées nationales de la culture*, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture ;

ATTENDU QUE l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Normand Moore, appuyé par M. Raynald Doré et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de La Reine, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame *Journées de la culture* le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

12. SUJETS DIVERS

13. TOUR DE TABLE SUR LE DÉROULEMENT

- Des commentaires sont formulés sur la propreté de certain terrain. Le dossier sera traité et des correspondances seront envoyées aux contrevenants.

14. 18-05-112: CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Sylvie Perreault, appuyé par Mme Noémi Soulard et résolu à l'unanimité que la séance soit levée. Il est 21h36.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

Secrétaire trésorier

Maire

Je, Jean-Guy Boulet, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.